

29 gr



Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV. Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.

- ✓ **Monture:** polycarbonate.
Branches avec insert P.V.C anti-glisse.
- ✓ **Écran:** polycarbonate transparent, traitement anti-buée et anti-rayures.
- ✓ **Épaisseur oculaire:** 2.00 mm.
- ✓ **Pont de nez:** P.V.C souple.
- ✓ **Vis:** acier inoxydable.
- ✓ **Poids:** 29 g.
- ✓ **Coloris monture:** bleu.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.
- boîte de 10 unités.
- chaque paire sous sachet individuel.



En savoir plus sur www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Pont de nez souple et anti-glisse.
- ✓ Écran avec traitement antibuée en polycarbonate transparent.
- ✓ Forme effilée, look dynamique et sportif. Poids léger. Très agréable à porter.
- ✓ Branches avec insert anti-dérapant.

Conformité

Cet équipement a été testé suivant les normes européennes

EN166: 2001, protection individuelle de l'oeil, spécification,

EN170: 2002, protection individuelle de l'oeil, filtres pour l'ultra-violet,

Il est conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.

Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié **n°0086**.



Protection-mécanique (EN166)	Symbole FT	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2C.1.2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marquée 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety